

## LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES proposés par l'IUT de Valence aux entreprises :

● Parce que vos besoins en recrutement sont divers (CDD, CDI, alternants, stagiaires, etc...) et peuvent survenir à tout moment dans l'année, l'IUT de Valence a conçu un espace de dépôts d'offres de stages et d'emplois disponible sur notre site internet [www.iut-valence.fr](http://www.iut-valence.fr)

Le dépôt d'annonce y est gratuit, avec une procédure rapide et simple d'utilisation. Vos offres sont instantanément accessibles à tous nos étudiants et diplômés.

● Club entreprises de l'IUT de Valence, le « club passerelle » :  
L'IUT de Valence a lancé en 2014 son club entreprises.  
Sa vocation est d'initier et de développer des liens entre les 3E (Entreprises, Etudiants et Enseignants) afin de rapprocher ces acteurs sur des projets communs en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Ce club, abrité dans les murs de l'IUT, est à l'écoute permanente des besoins et des aspirations des entreprises.

### Rejoignez nous !

Pour plus d'informations, contactez **Madame Claire FLOURY-GUEPIN**,  
Chargée de développement pour le club passerelle

☎ 04 75 41 88 27

✉ [iutvalence-clubpasserelle@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iutvalence-clubpasserelle@univ-grenoble-alpes.fr)



## TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage est une obligation fiscale versée par les entreprises aux établissements d'enseignement professionnel et technologique.

Cette contribution permet de financer les dépenses liées à l'amélioration et au développement des enseignements que dispense l'IUT. Chaque entreprise décide quel établissement en bénéficiera et pourra verser sa contribution en argent ou en nature (don de matériel).

La taxe d'apprentissage est une ressource qui favorise l'autonomie des établissements d'enseignement. Cette décision d'investissement est très importante pour l'avenir des formations des futurs professionnels.

### Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence ?

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuez activement à soutenir notre développement.

Ainsi, chaque année, l'IUT peut améliorer son équipement et offrir un encadrement pédagogique de qualité.

Cette ressource indispensable représente 8% de notre budget annuel.

En versant votre taxe d'apprentissage à l'IUT de Valence, l'adhésion au club Passerelle vous est offerte.

### Responsable de la formation : Madame Anouk DREXLER

✉ [anouk.drexler@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:anouk.drexler@univ-grenoble-alpes.fr)

### CONTACTS

### Secrétariat pédagogique de la formation : Madame Geneviève MARTINS

☎ 04 75 41 88 13

✉ [iutvalence-lpmgcr-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iutvalence-lpmgcr-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr)

### Service Alternance - Entreprises - Formation Continue :

➤ Mise en place du contrat, simulation coût annuel d'un alternant...

➤ Gestion et suivi des contrats de professionnalisation et d'apprentissage :

☎ 04 75 41 88 16/10

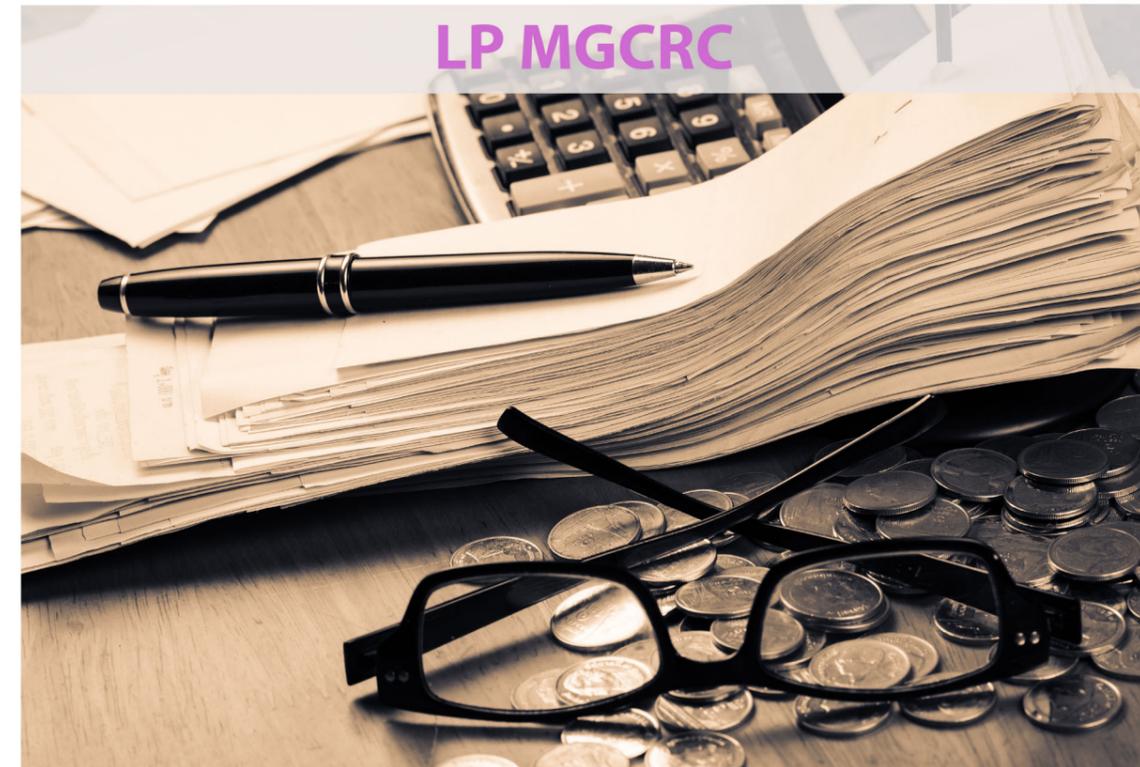
✉ [iutvalence-alternance@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iutvalence-alternance@univ-grenoble-alpes.fr)

### Démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) : Madame Anne DEGUILHEM

☎ 04 75 41 88 10

✉ [iutvalence-vae@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:iutvalence-vae@univ-grenoble-alpes.fr)

## Licence Professionnelle Métiers de la Gestion et de la Comptabilité : Révision Comptable



LP MGCRC

# ENTREPRISE

## VOUS AVEZ DES BESOINS

Nous formons à vos côtés vos futurs collaborateurs

**IUTA**  
**Valence**  
Université Grenoble Alpes



BAC +3

455 heures

Alternance

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation

Contrats d'un an de début Septembre à fin Août

### Rythme de l'alternance

#### Septembre à Décembre

- 2 à 3 sem. en entreprise  
- 2 sem. à l'IUT

#### Janvier à mi Juin

- 3 sem. en entreprise  
- 1 sem. à l'IUT

#### Puis courant Juin

Exclusivement en entreprise

### Tarif formation

Procédures différentes selon le type de contrat, prenez contact avec le service alternance



[www.iut-valence.fr](http://www.iut-valence.fr)

## Champ des compétences développées

### Savoirs faire :

- ◆ Comptabilité : Opérations courantes (saisie et contrôle),
- ◆ Comptabilité : Opérations d'inventaire et établissement des documents de synthèse,
- ◆ Calcul et déclaration de TVA,

- ◆ Tenue de la Banque,
- ◆ Révision clients,
- ◆ Révision fournisseurs,
- ◆ Diverses déclarations fiscales et sociales.

### Savoirs vivre professionnel :

- ◆ Respect de la hiérarchie,
- ◆ Ethique et discrétion,
- ◆ Autonomie,

- ◆ Qualités relationnelles / travail en équipe,
- ◆ Organisation, rigueur et précision.

### Exemples de missions possibles

- Assistant comptable / Comptable junior,
- Comptabilité analytique / Contrôle de gestion,
- Révision comptable,
- Tenue de comptabilité (de la saisie à l'établissement du bilan),
- Suivi de trésorerie, suivi des clients / fournisseurs, tableaux de bord,
- Déclarations fiscales et sociales (calculs et écritures comptables),
- Assistance à la réalisation de la mission d'audit légal.

### Types d'emplois accessibles

- Dans un cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle (assistant, débutant puis confirmé),
- Dans une TPE/PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable (comptable puis chef-comptable),
- Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur des services comptables et financiers.

## Nos relations

- ✓ Des échanges de plusieurs types :

\* Un service Alternance-Entreprises-Formation Continue et un secrétariat pédagogique à l'IUT de Valence à votre écoute, tout au long de l'année, pour vous aider notamment dans les démarches administratives de mise en place et de suivi du contrat, et pour répondre à toutes vos questions.

\* Désignation d'un tuteur universitaire en relation permanente avec le tuteur entreprise.

- ✓ Possibilité de participer aux jurys de recrutement des candidats sur simple demande.
- ✓ 50% d'intervenants professionnels parmi l'équipe pédagogique de la formation pour une approche au plus près du terrain.
- ✓ Possibilité de participer aux jurys de soutenance à partir de Juin.

### Quelques exemples d'entreprises partenaires de cette formation depuis 2012

- ◆ Cabinets d'expertise comptable.
- ◆ Cabinets d'audit, commissariat aux comptes.
- ◆ TPE/PME/Grande entreprise



## MODE DE SÉLECTION DES CANDIDATS

